

Accord de coopération scientifique et technologique CE/Ukraine: renouvellement de l'accord

2014/0154(NLE) - 19/11/2014 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant par la procédure simplifiée le rapport de Jerzy BUZEK (PPE, PL), la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie recommande que le Parlement européen donne son approbation au renouvellement de l'accord de coopération scientifique et technologique entre la Communauté européenne et l'Ukraine.

L'accord devrait en effet permettre aux parties d'améliorer et d'intensifier leur coopération scientifique et technologique dans des domaines d'intérêt commun et d'échanger des connaissances spécifiques au bénéfice des communautés scientifiques, de l'industrie et du citoyen.